



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.6*
(COM.IV)
12 septembre 2005
Original anglais

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par l'OMAN

soutenu par l'AFGHANISTAN, l'ALGÉRIE, l'ARABIE SAOUDITE, la CHINE, l'ÉGYPTE, les ÉMIRATS ARABES UNIS, l'INDE, l'INDONÉSIE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), l'IRAQ, la JAMAÏRIYA ARABE LIBYENNE, la JAMAÏQUE, le KOWEÏT, le LIBAN, la LITUANIE, le MEXIQUE, le PORTUGAL, le SÉNÉGAL, la TUNISIE, le YÉMEN

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	IV	Culture
Programme :	IV.2	Renforcement des politiques culturelles, des industries culturelles et du dialogue interculturel
Sous-programme :	IV.2.2	Promouvoir le dialogue interculturel
Résolution (33 C/5 par. n°) :	04220	
Incidences budgétaires proposées par l'auteur :	90.000 dollars des États-Unis	
Source de financement proposée par l'auteur :	Programme ordinaire (dans la limite des ressources du grand programme IV)	

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 12 juillet 2005.

Modification, suppression ou adjonction proposée :

Ajouter, à la résolution proposée, le membre de phrase suivant : de contribuer à promouvoir l'adoption d'une approche multisectorielle et multidisciplinaire du concept de « capitales culturelles », notamment par l'organisation d'un séminaire sur le dialogue interculturel.

Note explicative :

Le présent amendement a pour principal objectif de faciliter la création d'un environnement propre à sensibiliser l'opinion au rôle crucial que joue la culture dans l'instauration d'un développement durable. Je suis certain que vous estimez, comme moi, nécessaire de favoriser l'épanouissement de la culture en général et, en particulier, dans le monde arabe.

Parmi les différentes stratégies mises en œuvre à cette fin, l'Initiative des capitales culturelles arabes, lancée en 1995 par l'Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO) et inspirée par son homologue en Europe, a permis de mieux comprendre la richesse culturelle du monde arabe tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Aujourd'hui, cependant, soit dix ans après son lancement, nous estimons qu'il faudrait réexaminer cette louable initiative pour créer une plate-forme sur laquelle échafauder à long terme une stratégie culturelle permanente ayant une dimension internationale et une dynamique accrues. Comme vous le savez peut-être, la ville historique de Mascate, en Oman, a été désignée capitale culturelle arabe pour 2006. Nous tenons à saisir cette occasion exceptionnelle pour faire le bilan des activités des capitales culturelles antérieures et pour redéfinir une approche structurée et multisectorielle du concept même de « capitales culturelles ». Dans le cadre de cette évaluation constructive, nous espérons pouvoir proposer des formes innovantes de dialogue interculturel.

À cette fin, nous souhaitons organiser au Siège de l'UNESCO, en juin 2006, un séminaire assorti de manifestations parallèles consacré à cette nouvelle approche du dialogue interculturel et, ce faisant, atteindre un vaste public dans différentes régions du monde. Pour ce faire, nous sollicitons de l'UNESCO l'attribution de 90.000 dollars des États-Unis. Le reste de l'assistance financière requise sera fourni par le Sultanat d'Oman. Selon nous, il est essentiel que l'UNESCO participe à cette manifestation pour lui conférer l'impact international approprié, conformément à son mandat, qui est de favoriser la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité.